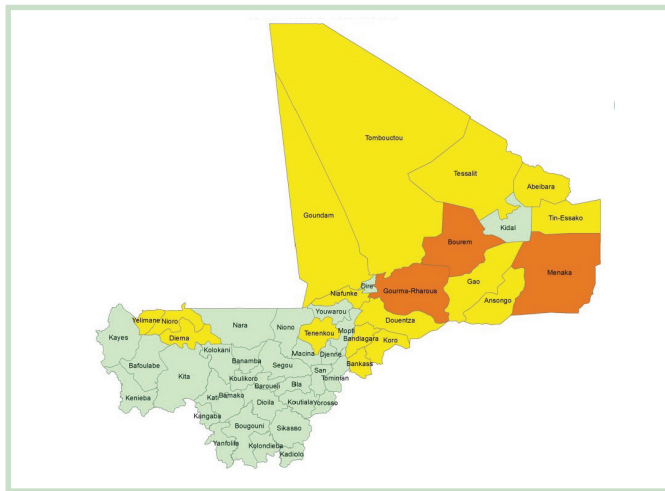
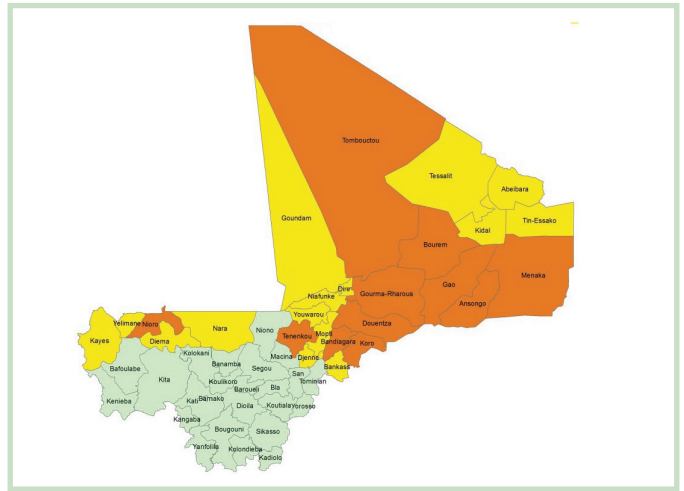





Situation courante : octobre-décembre 2019

Situation projetée : juin-août 2020

Phases d'insécurité alimentaire

Phase 1 : Minimale Phase 2 : Sous pression Phase 3 : Crise Phase 4 : Urgence Phase 5 : Famine ZONES PARTIELLEMENT INACCESSIBLES Non analysé

Situation courante : octobre-décembre 2019

 0.6 million de personnes = 3.2 % de la population en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)	Phase 1	17 millions de personnes
	Phase 2	2.9 millions de personnes
	Phase 3	610 000 personnes
	Phase 4	39 000 personnes
	Phase 5	-

Situation projetée : juin-août 2020

 1.1 million de personnes = 5.4 % de la population en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)	Phase 1	15.6 millions de personnes
	Phase 2	3.8 millions de personnes
	Phase 3	1 million de personnes
	Phase 4	112 000 personnes
	Phase 5	-

FAITS SAILLANTS

- **Environ 648 000 Maliens ont besoin d'assistance immédiate** (phases 3-5) en octobre-décembre 2019, soit 3.2 % de la population totale (20.5 millions). Ce nombre est deux fois moins élevé comparé au Burkina Faso voisin, mais représente presque le double par rapport à l'année précédente à la même période. Un tiers des populations en crise se trouve dans les zones densément peuplées de la région de Mopti (7.7 % ou 221 000 personnes), au centre du Mali. En terme de pourcentage, la région de Gao au nord du Mali est la plus touchée par l'insécurité alimentaire (16.8 % ou 129 000 personnes), suivi par la région de Tombouctou (11.9 % ou 114 000 personnes). Trois cercles y sont en phase de crise : Bourem (23 %), Ménaka (34 %) et Gourma Rharous (36 %). Au total, environ 39 000 personnes sont en situation d'urgence (phase 4).
- **Le nombre de personnes en situation de crise ou pire pourrait presque doubler d'ici juin-août 2020**, soit 1.1 million de personnes en besoin d'assistance, dont 112 000 personnes en situation d'urgence (phase 4). Ces populations vulnérables restent concentrées dans le centre et au nord du Mali, principalement en raison de l'insécurité qui a provoqué des déplacements massifs de populations. Le cercle de Nioro dans la région de Kayes tombera également en phase de crise souffrant des déficits fourragers.
- **Les incidents sécuritaires et conflits communautaires continuent de perturber l'environnement socio-économique** des ménages dans le centre et au nord du Mali.

FACTEURS DÉTERMINANTS

Insécurité

La détérioration de la situation sécuritaire dans le centre et au nord du Mali a aggravé la situation alimentaire et nutritionnelle, notamment des personnes déplacées (abandon de champs, enlèvements de bétail). L'insécurité résiduelle affecte négativement les conditions socio-économiques des ménages. La compétition sur des ressources naturelles et la disponibilité limitée des espaces sécurisés contribuent à augmenter le risque de conflits communautaires.


Déplacements

L'insécurité civile et la dégradation des moyens d'existence ont provoqué des déplacements de 187 000 personnes principalement dans la zone du Liptako-Gourma.


Inondations

Des pluies diluviennes en juillet-août ont fait quelque 90 000 sinistrés et ont entraîné des dégâts matériels plus ou moins importants sur les habitats, les biens d'équipements et les cultures dans plusieurs régions (Bamako, Gao, Kayes, Kidal, Ségou, Sikasso et Tombouctou).


Dysfonctionnement des marchés

Le fonctionnement de marchés est perturbé dans des zones affectées par l'insécurité.


Périodes sèches et déficits de biomasse

Les faibles niveaux de pâturage laissent présager une soudure précoce dans la bande extrême-ouest du Sahel occidental, notamment dans les zones frontalières avec la Mauritanie et le Sénégal.

FAITS SAILLANTS

Les plus affectés par l'insécurité alimentaire sont les déplacés et les ménages qui ont peu ou pas cultivé durant la campagne agricole 2019-20 et des victimes de vol de bétail. La dégradation des moyens d'existence a provoqué des déplacements de 187 000 personnes principalement dans la zone du Liptako-Gourma. Quelque 70 000 réfugiés maliens, installés dans cinq camps d'accueil au Niger, ont également besoin d'une assistance urgente renforcée.

● **La campagne agricole 2019-20 a été plutôt bonne**, en dépit des poches de mauvaises productions dues à l'insuffisance pluviométrique, aux conflits intercommunautaires et autres formes d'insécurité ayant limité l'accès aux champs. Les perspectives de contre-saison sont moyennes. Les marchés à bétail sont bien fournis et les bonnes conditions d'élevage présagent une soudure pastorale normale favorable au maintien des prix, voire à un niveau supérieur à la moyenne.

● **Les pâturages et les conditions d'abreuvement du bétail sont bons à moyens**, excepté dans la bande extrême-ouest du Sahel Occidental. Ces zones frontalières avec la Mauritanie et le Sénégal souffrent d'un déficit important de production de biomasse ce qui risque de provoquer le départ précoce en transhumance. Par ailleurs, des perturbations de mouvements des troupeaux limitent l'accès à certains pâturages dans les zones de conflit. Une forte concentration du bétail dans quelques zones sécurisées y constitue un risque majeur d'aggravation des conflits agriculteurs-éleveurs.

● **La situation nutritionnelle reste préoccupante dans l'ensemble du pays**, avec une prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale (MAG) de 10.5 %. Le cercle de Bandiagara dans la région de Mopti enregistre avec 17.2 % le taux de malnutrition le plus élevé. Cette mauvaise situation nutritionnelle s'explique à la fois par des déficits alimentaires, des mauvaises pratiques alimentaires, un accès limité à l'eau potable, des maladies liées aux mauvaises conditions d'hygiène mais aussi par l'accès limité aux services sociaux de base en raison de l'insécurité.

RECOMMANDATIONS

ACTIONS URGENTES

● **Apporter une assistance humanitaire immédiate** pour les populations en situation de crise (phase 3) et d'urgence (phase 4), notamment dans les trois cercles en crise (Bourem, Gourma Rharous et Ménaka).

● **Faciliter l'accès humanitaire aux zones d'insécurité** (nord de Koulikoro et de Ségou, Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Taoudeni et Tombouctou) ; prévoir des mesures spécifiques en faveur des enfants et des femmes qui sont les principales victimes ; faciliter la reconstitution des moyens d'existence à l'endroit des déplacés et rapatriés.

● **Rétablir et/ou renforcer l'accès aux services sociaux de base**, notamment l'eau potable, l'hygiène assainissement ainsi que les infrastructures socio-éducatives et sanitaires.

● **Mettre en œuvre des actions de résilience** en faveur des populations sous pression (phase 2) : transferts monétaires, programmes de « vivres contre du travail », formations, appui en intrants, reconstitution de cheptel, etc.

● **Améliorer la disponibilité et l'accès en aliment de bétail** dans les zones ayant enregistré des déficits fourragers importants, notamment au Sahel occidental ; sécuriser et faciliter les mouvements de transhumance du bétail pour prévenir des conflits communautaires.

● **Renforcer des actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë.**

POUR RENFORCER LE DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SUIVI

● **Renforcer les capacités de production de données désagrégées** par les systèmes d'informations sectoriels.

● **Assurer un financement pérenne pour la collecte de données** et l'organisation et l'appui technique des sessions d'analyse du Cadre harmonisé.

● **Poursuivre et améliorer la prise en compte de la dimension genre** dans les analyses du Cadre harmonisé.

● **Améliorer la capitalisation et le partage des résultats** des analyses du Cadre harmonisé.

MÉTHODOLOGIE

Ces résultats sont issus de l'analyse nationale d'octobre 2019 sur la base du manuel 2.0 du Cadre harmonisé et son support d'analyse. Les travaux étaient coordonnés par le Comité national d'analyse du Cadre harmonisé rassemblant des experts provenant des structures étatiques et non étatiques. La plupart des sources d'informations étaient disponibles (rapports des structures nationales, SMART, HEA,

Prix OMA, ENSAN, etc). Une session de formation a permis aux participants de se familiariser avec la version 2.0 du manuel du Cadre harmonisé. Un effort particulier a été fait pour collecter certaines données désagrégées par le genre. Les analyses nationales ont été revues et validées par le Comité technique régional du Cadre harmonisé (Niamey, 18-23 novembre 2019).

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

